

TABLEAU DES RECOURS

Recours possibles	Caractéristiques	Procédures	Coordonnées
Autorité des marchés financiers (AMF)	Service de médiation possible avec le consentement des deux parties.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Demande de transfert de votre dossier par écrit. ou ✓ Transmission de votre demande directement à l'AMF. 	Direction des plaintes et de l'indemnisation Place de la Cité, tour Cominar 2640, boul. Laurier, bureau 400 Québec (Québec) G1V 5C1 418 525-0337 (Québec) 514 395-0337 (Montréal) Autres régions : 1 877 525-0337 Télécopieur : 418 525-9512 (Québec) 514 873-3090 (Montréal) www.lautorite.qc.ca
Organisme canadien de la réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM)	Aucune compensation financière. Révision du dossier d'un point de vue réglementaire.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Remplir le formulaire de plainte sur le site internet de l'OCRCVM ou ✓ Transmettre votre demande de transfert directement à l'OCRCVM 	Équipe responsable des plaintes et des demandes de renseignements 525, avenue Viger Ouest, bureau 601 Montréal (Québec) H2Z 0B2 1-877-442-4322 (sans frais) Télécopieur : 1-888-497-172 Courriel : investorinquiries@iirc.ca www.ocrcvm.ca
Ombudsman des services bancaires et d'investissement (OSBI)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Service indépendant de règlement des différends. ✓ Indemnité maximale de 350 000\$. ✓ Suspension du délai de prescription durant l'analyse par l'OSBI. Gratuit. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Remplir le formulaire de plainte sur le site internet de l'OSBI ou ✓ Transmettre une demande de transfert de votre dossier à l'OSBI par écrit 	Service du traitement des plaintes 20, rue Queen Ouest, bureau 2400, C.P. 8 Toronto (Ontario) M5H 3R3 416-287-2877 (Toronto) 1-888-451-4519 (Autres régions) 1-855-889-6274 (ATS) Télécopieur : 1-888-422-2865 Courriel : ombudsman@obsi.ca www.obsi.ca/fr/index.aspx

Recours possibles	Caractéristiques	Procédures	Coordonnées
<p>Chambre de la sécurité financière (CSF)</p> <p><i>Si votre plainte vise un représentant en épargne collective ou un planificateur financier.</i></p>	<p>Aucune compensation financière.</p>	<p>Remplir le formulaire de demande d'enquête sur le site internet de la CSF.</p>	<p>Direction de la déontologie et de l'éthique professionnelle 2000, avenue McGill College 12^e étage Montréal (Québec) H3A 3H3 514 282-5777 1 800 361-9989 Télécopieur : 514 282-2225 www.chambresf.com</p>
<p>Commission d'accès à l'information du Québec (CAI)</p> <p><i>Si votre plainte est en lien avec la protection de vos renseignements personnels.</i></p>	<p>Tribunal administratif spécialisé en protection des renseignements personnels.</p>	<p>Remplir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le formulaire « Examen de mécontentement » <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le « Formulaire de plainte » 	<p>Commission d'accès à l'information du Québec 525, boul. René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9 418 528-7741 1 888 528-7741 Télécopieur : 418 529-3102 www.cai.gouv.qc.ca</p>
<p>Tribunaux de droits civils</p>	<p>À vos frais.</p>	<p>Selon la loi applicable, consultez un avocat.</p>	<p>S.O.</p>